

Du 28 septembre au 1^{er}
novembre 2019

EXPOSITION TEMPORAIRE



« Eté 44, la libération de l'Indre » réalisée par l'ANACR, section de La Châtre

L'exposition « Eté 44, la libération de l'Indre » montre avec clarté, au travers de textes, cartes et photos, le rôle clé qu'a joué la Résistance dans le département au cours de ces 3 mois décisifs. L'Indre comptait plus de 15000 combattants dans les maquis à la Libération et 70 Indriens ont été déclarés « Justes parmi les nations » pour avoir sauvé des Juifs, ce qui indique l'importance de l'engagement des hommes et femmes de l'Indre pendant cette période tragique de notre histoire.

L'exposition préfigure le futur **Centre d'histoire et de mémoire de la Résistance et de la Déportation dans l'Indre** dont le projet est porté par l'ANACR 36, la ville de Châteauroux, le Conseil Départemental, le Conseil Régional et de nombreuses personnes au sein d'une association créée en décembre 2018.

Mardi 1^{er} octobre 2019
à 14h30



Vendredi 11 octobre 2019
à 19h00



Mardi 15 octobre 2019
à 14h30



Vendredi 18 octobre 2019
à 20h30

Séance « atelier mémoire », organisée par l'association Familles Rurales de Chassignolles, salle des associations.

Assemblée générale de l'amicale des donneurs de sang, salle annexe de la Mairie.

Séance « atelier mémoire », organisée par l'association Familles Rurales de Chassignolles, salle des associations.

Hommage à Audiard à la Tazonnière. Spectacle délocalisé organisé par l'association du Théâtre Maurice Sand.

Renseignements au 02.54.48.20.10 ou par mail : contact@theatremauricesand.fr

Samedi 19 octobre 2019
à partir de 11h00



Fête du cidre doux et de la châtaigne grillée, organisée par « les Amis de la Maison des Traditions »

Pour le public, le rendez-vous est fixé à 11h00 dans la cour de la Maison des Traditions.

Dégustation de châtaignes grillées et de jus de pommes, pressage sur place. Possibilité d'emporter du jus (*pensez à apporter des bouteilles vides*).

Vente de galettes aux pommes de terre cuites au feu de bois.

Animation pour les enfants : pressage de pommes (*penser à apporter une petite bouteille*).

A midi, repas traditionnel « Harengs/pommes de terre »

Tarifs : 13 € pour les adultes et 6 € pour les enfants moins de 12 ans

Inscription sur réservation aux 02 54 48 19 71 ou 02 54 06 06 40.

Réponse souhaitée avant le 8 octobre.

NB. *Celles et ceux qui souhaitent donner un coup de main sont les bienvenus*

Samedi 26 octobre 2019
à partir de 19h30



Soirée « Moules Frites », organisée par le Football Club Bas Berry à la Tazonnière

Menu adulte (16 €) :

Kir

Entrée

Moules frites ou rôti

Fromage

Dessert

Café

Menu enfant (7 €) :

jusqu'à 12 ans

Moules frites ou rôti

Fromage

Glace

Vous trouverez le coupon à découper à la fin du Trait d'Union et à remettre à Samuel Schwarz (renseignements au 06 12 33 37 52)

Mardi 5 novembre 2019
à 14h30



lundi 11 novembre 2019 à
11h00

Séance « atelier mémoire », organisée par l'association Familles Rurales de Chassignolles, salle des associations.

Cérémonie commémorative de l'Armistice de 1918

Rendez-vous devant la mairie pour le défilé suivi d'un vin d'honneur.

Du 16 novembre 2019 au
8 février 2020



Samedi 16 novembre 2019
à partir de 19h30

Atelier vannerie, organisé conjointement par la commune et l'association des amis de la Maison des Traditions, le samedi de 14h00 à 17h00.

Pour tout renseignement s'adresser à la mairie au 02.54.48.07.02.

Soirée animée « Tartiflette » organisée par l'école de Chassignolles, à la Tazonnière, pour financer la classe de neige.

Tarifs : adulte 14 euros, enfant jusqu'à 12 ans 8 euros.

Réservations au 06 18 76 64 26. Merci de donner une réponse pour le 4 novembre dernier délai.

Mardi 19 novembre 2019
à 14h30



Vendredi 22 novembre 2019,
de 15h30 à 19h00



Dimanche 24 novembre 2019
à 14h00

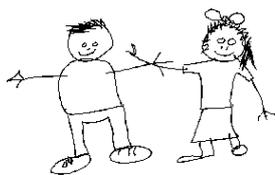


Samedi 30 novembre 2019
A 12h00

Dimanche 1er décembre 2019
à 15h00



Dimanche 1er décembre
2019, de 10h00 à 17h00



Mardi 3 décembre 2019
à 14h30



Samedi 7 décembre 2019



Séance « atelier mémoire », organisée par l'association Familles Rurales de Chassignolles, salle des associations.

Don du sang à la salle des fêtes de Chassignolles

Concours de belote, organisé par l'Amicale des Donneurs de Sang de Chassignolles/Le Magny

Un lot pour tous

Le repas des aînés aura lieu au restaurant « La Grange »

Un courrier sera envoyé aux chassignollais nés au plus tard le 31 décembre 1944 afin de leur proposer de se retrouver le samedi 30 novembre autour d'un repas et de partager un moment agréable et convivial.



Bal organisé par **Toufeu Toufolk** à la Tazonnière animé par La Bande à Française

Tous les bénéfices seront reversés au Téléthon

Bourse aux jouets et à la puériculture, organisée par l'association les Chats-Magnolles, à l'ECLAM de Le Magny

70 mètres d'exposants, victimes de notre succès chaque année nous refusons des exposants faute de place. Visite du Père Noël à 11H qui prendra plaisir à faire des poses photo avec les enfants. Buvette et restauration sur place.

Renseignements et réservations au 02.54.48.26.31 ou 02.54.48.59.13 aux heures des repas.

Séance « atelier mémoire », organisée par l'association Familles Rurales de Chassignolles, salle des associations.

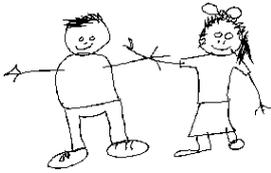


Le Club de Marche de Chassignolles organise une randonnée, des jeux de société et une soirée pot-au-feu à la Tazonnière.

Renseignements au 06.08.86.96.42.

Tous les bénéfices seront reversés au Téléthon

Jeudi 19 décembre 2019
l'après-midi



Fête de Noël des enfants, organisée par l'association les Chats-Magnolles.
à l'ECLAM de Le Magny

L'association offre 175€ de cadeaux par classe ainsi qu'un père Noël en chocolat à chaque enfant. Le matin les enfants auront le plaisir de voir un spectacle offert par l'association, puis la mairie de Le Magny offrira le repas aux enfants. Ensuite démarrera le marché de Noël de l'association, puis les enfants vous présenteront leurs chants, et la soirée se clôturera par la visite du Père Noël.

INFORMATIONS DIVERSES



Randonnée du 15 septembre organisée par le Club de Marche de Chassignolles

Le soleil était au rendez-vous et la randonnée s'est bien passée. 335 participants ont apprécié nos beaux chemins, la qualité des ravitaillements ainsi que le balisage et l'entretien des circuits.

Pendant le vin d'honneur qui a été offert par la municipalité, diverses récompenses ont été données aux clubs les plus nombreux ainsi qu'aux personnes les plus âgées et les plus jeunes.



Les Chats-Magnolles, l'association de parents d'élèves Le Magny/Chassignolles, se sont réunis vendredi 20 septembre pour leur assemblée générale, à 20H30 à l'école de Le Magny.

C'est encore une belle année que l'équipe d'enseignants réserve aux enfants puisque l'école de Chassignolles a pour projet un partenariat chorale école/collège avec SCORALIA qui aurait probablement lieu en juin 2020 au MACH 36.

Et comme tous les trois ans, c'est toute l'école de Chassignolles qui partira en mars prochain en classe de neige au collet d'Alleverd dans les Alpes, voyage de 23128 € pour lequel de nombreuses actions vont être mises en place pour le financer, l'association participera à hauteur de 3908,47 €.

De beaux projets verront aussi le jour à l'école de Le Magny sur le thème du cirque.

Bien évidemment les Chats-Magnolles les soutiendront financièrement dans tous leurs projets.

La soirée s'est terminée par l'élection du nouveau bureau puisque Sébastien Gion et Lucie Germanique - Vauzelle (secrétaire et secrétaire adjoint) étaient sortants cette année.

Le nouveau bureau est composé de : Benoît BIRE (trésorier) / Agnès PAUGAM (secrétaire) / Audrey TREHOUX (trésorière adjointe) / Caroline BREJAUD (vice-présidente) / Sabrina SPIECZNY (présidente) / Yohann THEBAULT (secrétaire adjoint)

L'association prépare déjà sa bourse aux jouets accompagnée de son marché de Noël le 1er décembre à la salle des fêtes de Le Magny et le Noël des enfants le jeudi 19 décembre après-midi à la salle des fêtes de Le Magny.

SYNTHESE DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2019

COMPTE ADMINISTRATIF 2018

Conforme au compte de gestion établi par la Trésorière, il s'élève en :

- section de fonctionnement, à :

- 454 770,74 € en dépenses
- 569 511,89 € en recettes.

- et en section d'investissement, à :

- 167 654,36 € en dépenses
- 104 130,81 € en recettes.

VOTE DU TAUX DES 3 TAXES DIRECTES LOCALES POUR L'ANNEE 2019

Les taux en vigueur en 2018 sont reconduits, à savoir :

- Taxe d'habitation19,23%
- Taxe Foncier bâti.....15,82%
- Taxe Foncier Non Bâti.....45,14 %

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS POUR 2019

Leur montant reste identique à celles allouées en 2018.

Deux nouvelles demandes ont été formulées :

- Une, émanant du club de football « Bouzanne Vallée Noire » de Neuvy-st-Sépulchre qui est en entente avec le Football Club Bas Berry (FCBB), pour l'acquisition d'un minibus pour transporter les joueuses féminines du club : refusée
- et une, du FCBB pour une subvention exceptionnelle pour une sortie au Parc des Princes à l'occasion de la coupe du monde féminine : accordée

BUDGET UNIQUE 2019

Il s'équilibre en dépenses et en recettes à :

- 656 733,41 € pour la section de fonctionnement
- 291 562,86 € pour la section d'investissement.

Sont inscrits en nouvelles dépenses d'investissement :

Réaménagement du parcours de la Maison des Traditions	140.000 €
Toiture terrasse de la Maison des Traditions	16.000 €
Pont des Presles.....	30.000 €
Voirie.....	39.000 €
Borne incendie Le But.....	3.100 €
Numérotation et Signalétique	10.000 €
Jardin du souvenir + columbarium.....	15.000 €
Reliure registres Etat Civil.....	2.000 €
Ordinateur portable	1.300 €
Aménagement des douches d'un Logement.....	5.000 €
Diagnostic Eglise	20.000 €

PONT DES PRESLES

Il est nécessaire de constituer un groupement de commandes entre la commune de Pouligny-St-Martin et la nôtre pour la réalisation des travaux. Une convention va être signée à cet effet.

SYNTHESE DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JUIN 2019

Le quorum n'étant pas atteint avec 7 présents sur 14, le conseil municipal ne peut délibérer valablement.

Il sera à nouveau convoqué pour le 4 juillet 2019 et délibérera sur les sujets portés à l'ordre du jour de la présente réunion quel que soit le nombre de conseillers municipaux présents.

SYNTHESE DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 JUILLET 2019

REGULARISATION D'HEURES COMPLEMENTAIRES

Afin de régulariser des heures complémentaires réalisées par un agent, le conseil autorise Mme le Maire à procéder au paiement des dites heures.

CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC PAR FREE

Au vu de la déclaration préalable délivrée, assortie des prescriptions de M. l'Architecte des Bâtiments de France, Mme le Maire est autorisée à signer la convention avec la Société FREE pour l'implantation d'une baie « Outdoor » sur un terrain communal situé rue des Traditions, derrière le local ORANGE, à proximité de la Maison des Traditions.

CONVENTION D'OCCUPATION DES LOCAUX ET TERRAINS PAR LES ASSOCIATIONS

A la demande du FCBB et en vue de clarifier la responsabilité de chaque partie en cas de sinistre, un projet de convention de mise à disposition des locaux nécessaires au fonctionnement du club de football est présenté.

Après modifications, les conseillers présents autorisent Mme le Maire à signer ladite convention avec le président du FCBB.

Une convention dans les mêmes termes et visant le même objectif sera proposée à la signature du président du club de tir.

Location de l'espace stand de tir et stade, propriété de la commune

En accord avec les présidents des clubs de Football et de Tir, utilisateurs de l'espace « stand de tir » et du stade, la commune continuera à louer ces infrastructures dans le cas où aucune pratique sportive ne sera prévue le même jour. Ceci se fera moyennant le versement d'une somme de 60 € dont 20 € seront reversés au FCBB et 20 € au club de tir.

ADHESION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA CHATRE STE SEVERE AU SYNDICAT MIXTE POUR L'AMENAGEMENT DU BASSIN DE LA THEOLS

Après décision du conseil communautaire de la CDC La Châtre/Ste Sévère d'adhérer au Syndicat mixte pour l'aménagement du bassin de la Théols dont l'emprise concerne certaines communes de la CDC, chaque commune membre doit se prononcer sur cette adhésion. Le Conseil Municipal valide à l'unanimité cette décision.

REGLEMENT SALLE DES FETES

Le règlement a nécessité quelques modifications approuvées ce jour.

POINT SUR ETAT D'AVANCEMENT :

ADRESSAGE

Les panneaux ont été livrés et seront tous installés d'ici fin juillet. Une fois les numéros livrés, ils seront répartis par secteur pour être remis aux conseillers qui procéderont à la distribution auprès des habitants.

PONT DES PRESLES

Pour la réalisation de ces travaux et en accord avec les élus de la commune de Pouligny-St-Martin, il est décidé de consulter 3 entreprises (SEGEC- La Châtre, ATRS-Lacs et DUCROT-Lacs).

Cette opération, une fois l'entreprise retenue, nécessitera le dépôt d'un dossier au titre de la loi sur l'eau conformément à la réglementation en vigueur.

Les travaux d'une durée de 2 mois devront être impérativement terminés le 15 novembre sous peine d'être reportés après le 15 mars 2020.

MAISON DES TRADITIONS

Deux réunions ont déjà eu lieu avec l'agence retenue pour le réaménagement du parcours permanent dont une en présence de M. MARTIN (Architecte du CAUE). Cette dernière avait pour but de travailler sur l'entrée du musée, déterminante dans l'histoire à écrire.

Il en est ressorti que l'accès se ferait par la cour avec un traitement différent de la porte de l'accueil de ce côté-là.

L'agence devrait rendre un projet 1ère quinzaine de septembre pour examen par le comité de pilotage pour amendements éventuels et présentation au conseil municipal.

L'ouverture du musée avec la nouvelle scénographie ne pourra pas être possible à Pâques 2020. Il faut plutôt envisager juin/juillet.

EGLISE

La consultation pour la réalisation d'une étude diagnostic générale est lancée auprès de trois architectes du patrimoine (Cioffi – Châteauroux /Niguès – Niort/Ruel-Blois). La date limite de remise des offres est fixée au 31 juillet 2019.

COLUMBARIUM et JARDIN DU SOUVENIR Suite au travail réalisé par la commission travaux, un projet de plan d'aménagement est présenté. 3 entreprises ont été consultées (Ferrandière-Bouesse/Pasquet Puybertier/La Châtre et le marbrier Mourier-La Souterraine).

LOGEMENTS :

- Les travaux d'aménagement de la salle de bains d'un des logements de l'îlot de l'église sont terminés ;
- La réfection de la salle de bains d'un des logements dans le bâtiment de l'école sont à programmer ;
- Avant une nouvelle location du logement vacant dans l'îlot de l'église et suite à une fuite, il va falloir repeindre un plafond et réaliser quelques menus travaux.

(suite au verso)

REORGANISATION DES SERVICES de la Direction Générale des Finances Publiques

Dans le cadre d'une réorganisation d'ampleur nationale des services de la Direction Générale des Finances Publiques, la Direction Départementale de l'Indre vient de présenter la cartographie des futures implantations de ses services, à l'horizon 2022. Les locaux du Centre des Finances Publiques de la Châtre accueilleraient la Trésorerie Hospitalière basée jusqu'à ce jour à Châteauroux.

Pour l'utilisateur, ce sera la fin d'un accueil quotidien. Il est annoncé que des accueils de proximité seraient mis en place mais beaucoup de questions se posent et n'ont pas de réponses aujourd'hui.

Les collectivités territoriales sont elles aussi fortement impactées par la disparition des trésoreries, en charge de la gestion de leurs comptes. La nouvelle organisation crée un éloignement préjudiciable aux relations de proximité existantes entre trésoreries et collectivités.

Le conseil municipal s'oppose alors à ce projet et se prononce pour le maintien d'un accueil quotidien et de qualité pour tous les usagers (particuliers, entreprises, collectivités) afin de préserver un service public de proximité.

INFORMATIONS DIVERSES :

- Une personne a pris des informations pour l'acquisition éventuelle du dernier lot au lotissement des Béjauds.
- Une note de synthèse réalisée par la CDC suite à la mise en place de la nouvelle collecte des Ordures ménagères fait ressortir une baisse de 17 % d'ordures ménagères collectées et une augmentation de 45% pour les emballages.
- Suite aux contrôles des installations d'assainissement individuel réalisés par la SAUR, il en résulte un taux de conformité de 49 % et un taux de non-conformité de 51 % au niveau départemental. Le contrat de délégation en cours va se terminer fin 2020, un nouvel appel d'offres va donc être lancé en septembre 2019 par le syndicat mixte de gestion de l'assainissement autonome dans l'Indre.
- Le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable établi par le Syndicat des Eaux de la Couarde a été présenté. Un exemplaire est disponible pour consultation en mairie. Un projet de forage sur la commune de Thevet St Julien est à l'étude. Un débit de 70 m³/heure à 235 mètres de profondeur a été trouvé.
- Un voyage à Chassignolles en Haute Loire sous l'égide de l'association des Donneurs de Sang pourrait avoir lieu les 31 août ou 7 septembre si le nombre de personnes intéressées est suffisant.

COUPON REPONSE à remettre à Samuel SCHWARZ
accompagné du règlement à l'ordre du FCBB avant le 15 octobre 2019
Renseignements au 06 12 33 37 52

Soirée Moules-Frites du 26 octobre 2019

NOM : PRENOM :

Nombre de repas adultes x 16 € =€

Nombre de repas enfants..... x 7 € =€

Total =€

Nombre de rôtis adultes

Nombre de rôtis enfants